

Notice Installateur et utilisateur

DSV 32/45

Chaudière au sol accumulation



	<i>Pages</i>
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	
1.1 Avertissements généraux	1
1.2 Conformité du produit	3
2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
2.1 Données techniques	4
2.2 Dimensions d'encombrement	5
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière	6
2.4 Schéma hydraulique	7
2.5 Diagramme du circulateur	8
2.6 Carte électronique DIGITECH® série SM20019	9
2.7 Panneau des commandes	9
3. INSTALLATION (technicien qualifié)	
3.1 Déballage	10
3.2 Montage de la chaudière	10
3.3 Raccordements hydrauliques	11
3.4 Raccordement gaz	12
3.5 Branchements électriques	13
3.6 Raccordements des conduits de fumées	15
4. MISE EN SERVICE (technicien qualifié)	
4.1 Avertissements généraux	23
4.2 Opérations préliminaires	23
4.3 Remplissage de l'installation	24
4.4 Protection hors gel	25
4.5 Mise en service de la chaudière	26
5. REGLAGE DE LA CHAUDIERE (technicien qualifié)	
5.1 Tableau des paramètres	27
5.2 Programmation des paramètres	29
5.3 Tableau de données / pressions gaz	37
5.4 Transformation du type de gaz	38

	<i>Pages</i>
6. ENTRETIEN (technicien qualifié)	
6.1 Avertissements généraux	39
6.2 Contrôle de l'appareil	39
6.3 Accès à la chaudière	40
6.4 Vidange de l'installation de chauffage	41
6.5 Schéma électrique	42
6.6 Anomalies de fonctionnement	45
6.7 Diagnostic	48
7. UTILISATION ET RÉGLAGE DE LA CHAUDIÈRE PAR L'UTILISATEUR	49

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Avertissements généraux

-  L'installation de l'appareil doit se faire en conformité suivant les normes en vigueur, selon les instructions du constructeur et par du personnel professionnellement qualifié.
-  Par personnel professionnellement qualifié, on désigne le personnel ayant les connaissances techniques en matière d'installation et d'entretien des composants de système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de type civil et industriel.
-  La mise en service de la chaudière et tout type d'intervention successive sur l'appareil doivent être effectués par un Centre d'Assistance Technique autorisé par la société DEVILLE THERMIQUE S.A., sous peine d'annulation de la garantie (voir certificat de mise en service).
-  **ATTENTION** : Cet appareil devra être destiné à l'usage pour lequel il a été expressément construit : le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Toute autre utilisation est à considérer impropre et par conséquent dangereuse. Le constructeur décline toute responsabilité aux termes du contrat et en dehors de ce dernier pour tout dommage causé aux personnes et aux biens par des erreurs d'installation ou d'usage, et dans tous les cas de non observation des normes nationales et locales en vigueur et des instructions données par le constructeur lui-même.
-  Le manuel d'installation, usage et entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et doit toujours être fourni avec l'appareil.
-  Conserver ce manuel avec soin pour toute consultation future. En cas de vente de l'appareil ou de transfert de propriété à une autre personne, en cas de déménagement par exemple et si l'appareil reste dans l'immeuble où il a été installé, s'assurer que ce manuel reste avec l'appareil à la disposition du nouveau propriétaire et/ou de l'installateur.
-  Les avertissements contenus dans ce chapitre sont destinés aussi bien à l'utilisateur qu'au personnel qui sera chargé de l'installation et de l'entretien du produit.
-  L'utilisateur trouvera les informations concernant le fonctionnement et les limites d'utilisation d'usage dans ce manuel au chapitre « Instructions pour l'utilisateur » dont nous recommandons vivement la lecture.
-  **Cet appareil doit être utilisé exclusivement avec un système de chauffage central fermé muni d'un vase d'expansion sous pression.**
 - Après avoir ôté tout emballage, s'assurer de l'intégrité du produit. En cas de doute, ne pas utiliser l'appareil et s'adresser au fournisseur. Aucun emballage (boîte en carton, bois, clous, agrafes, sachets en plastique, polystyrène expansé, etc.) ne doit être laissé à la portée des enfants car tout emballage constitue une source potentielle de dangers.
 - Avant d'effectuer toutes opérations de nettoyages ou d'entretiens, débrancher l'appareil du réseau électrique en agissant sur l'interrupteur de l'installation et/ou au moyen des organes d'interruption spécifiques.
 - Ne pas obstruer les grilles d'aspiration ou d'évacuation.
 - Ne pas obstruer les embouts des conduits d'aspiration et/ou d'évacuation.
 - En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, il convient de l'arrêter et de s'abstenir de tout essai de réparation ou d'intervention directe. S'adresser exclusivement à un personnel professionnellement qualifié.
 - Toutes éventuelles réparations du produit doivent être effectuées exclusivement par un centre d'assistance technique autorisé par le constructeur et en utilisant exclusivement des pièces détachées d'origine. Le non-respect des clauses ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. Pour garantir la sécurité de l'appareil et son bon fonctionnement, il est indispensable que l'entretien périodique soit effectué par du personnel professionnellement qualifié s'engageant à respecter les indications du constructeur.
 - Si on décide de ne plus utiliser l'appareil, il faudra rendre inutilisable les parties susceptibles de représenter des sources potentielles de danger.
 - Pour tout appareil livré avec des options ou des kits (y compris les kits ou options électriques), seuls des accessoires d'origines devront être utilisés.

- En cas de déclenchement de fuite de gaz dans le local où est installé l'appareil, ne pas actionner les interrupteurs électriques, téléphones ou tout autre appareil pouvant provoquer des étincelles. Ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres pour créer un courant d'air. Fermer le robinet général du gaz (au compteur) ou la bonbonne de gaz, et demander l'intervention d'urgence des pompiers.
- **S'abstenir d'intervenir personnellement sur l'appareil.**
- Les installations de chauffage munies de vannes thermostatiques doivent être équipées d'un by-pass.
- Selon les normes en vigueur, ces appareils doivent être exclusivement installés par du personnel qualifié qui devra se conformer aux normes et mises à jour successives, ainsi qu'aux dispositions émanant des pompiers et de l'entreprise locale fournissant le gaz. Avant la mise en service de la chaudière, il convient de contrôler que l'appareil soit bien branché au réseau d'eau et au système de chauffage qui doivent être conformes aux prestations de la chaudière. Les locaux devront être aérés au moyen d'une prise d'air (voir normes en vigueur).
- L'air indirect provenant de locaux adjacents peut être utilisé dans la pièce à condition que la pression soit inférieure à la pression externe et **qu'il n'y ait pas de cheminée à feu de bois ni de VMC**. En cas de montage externe de la chaudière, (ex. : sur un balcon ou terrasse), s'assurer que cet espace n'est pas sujet aux agents atmosphériques afin d'éviter tout dommage aux composants, et l'annulation de la garantie que cela pourrait entraîner. Dans ce cas, il est conseillé de construire un espace thermique protégeant la chaudière des intempéries.
- **Vérifier que les données techniques reportées sur l'emballage et sur la plaque signalétique de la chaudière correspondent** et que la chaudière soit équipée pour fonctionner avec le gaz raccordé.
- **S'assurer que les tuyaux et les raccordements sont en parfait état d'étanchéité et qu'il n'y a aucune fuite de gaz.**
- Nous conseillons d'effectuer un nettoyage des tuyaux afin de retirer tout résidu pouvant compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.
- On peut vraiment parler de sécurité électrique de l'appareil uniquement quand celui-ci est correctement branché à la terre, de façon satisfaisante et efficace, conformément aux normes en vigueur concernant la sécurité.
- Il faut vérifier que cet aspect fondamental de la sécurité soit satisfaisante. En cas de doute, demander un contrôle soigné de l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, puisque le constructeur ne peut être tenu responsable pour tout dommage causé par le manque de mise à la terre de l'appareil.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, reportée sur la plaque signalétique, et s'assurer en particulier que le diamètre des câbles de l'installation est suffisante pour la puissance absorbée par l'appareil.
- Aucun adaptateur, prise multiples et/ou rallonges ne sont autorisés pour le branchement électrique de l'appareil.
- Pour le branchement au réseau, il convient de prévoir un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture d'au moins 3 mm, conformément aux normes de sécurité en vigueur.
- L'utilisation de tout composant faisant recours à l'énergie électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :
 - Ne pas toucher l'appareil avec les parties du corps mouillées ou humides et/ou pieds nus.
 - Ne pas tirer sur les câbles électriques.
 - Ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, soleil, froid, etc.).
 - Interdire l'utilisation de l'appareil aux enfants et aux personnes peu expertes.
 - Le câble d'alimentation de l'appareil ne doit pas être remplacé par l'utilisateur.
 - En cas de câble endommagé, arrêter l'appareil. Pour son remplacement, contacter exclusivement un personnel professionnellement qualifié.
- **En cas de non utilisation de l'appareil pendant un certain temps, il convient de couper l'alimentation électrique générale de la chaudière.**

1.2 Conformité du produit

La société **DEVILLE THERMIQUE S.A.** déclare que les chaudières **DSV 32/45** sont fabriquées dans les règles de l'art et qu'elles ont obtenu la certification **CE**.

Les chaudières DSV 32/45 sont conformes aux directives suivantes :

DIRECTIVE GAZ 90/396 CEE pour la conformité CE

DIRECTIVE BASSE TENSION 2006/95 CEE

DIRECTIVE COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108 CEE

DIRECTIVE RENDEMENTS 92/42 CEE

Les matériaux utilisés tel que : le cuivre, le laiton, l'acier inox, créent un ensemble homogène et compact, mais surtout fonctionnel, facile à installer et simple à utiliser. De part sa simplicité, la chaudière murale est fournie avec tous les accessoires aux normes nécessaires pour en faire un vraie groupe thermique indépendant, aussi bien pour le chauffage domestique que pour la production d'eau chaude sanitaire. Toutes les chaudières sont soumises à des essais et sont accompagnées de certificat de qualité délivré par la personne chargée d'effectuer les essais ainsi qu'un certificat de garantie. Lire attentivement ce manuel, le conserver avec soin, et le laisser **toujours à la disposition de l'utilisateur de la chaudière.**

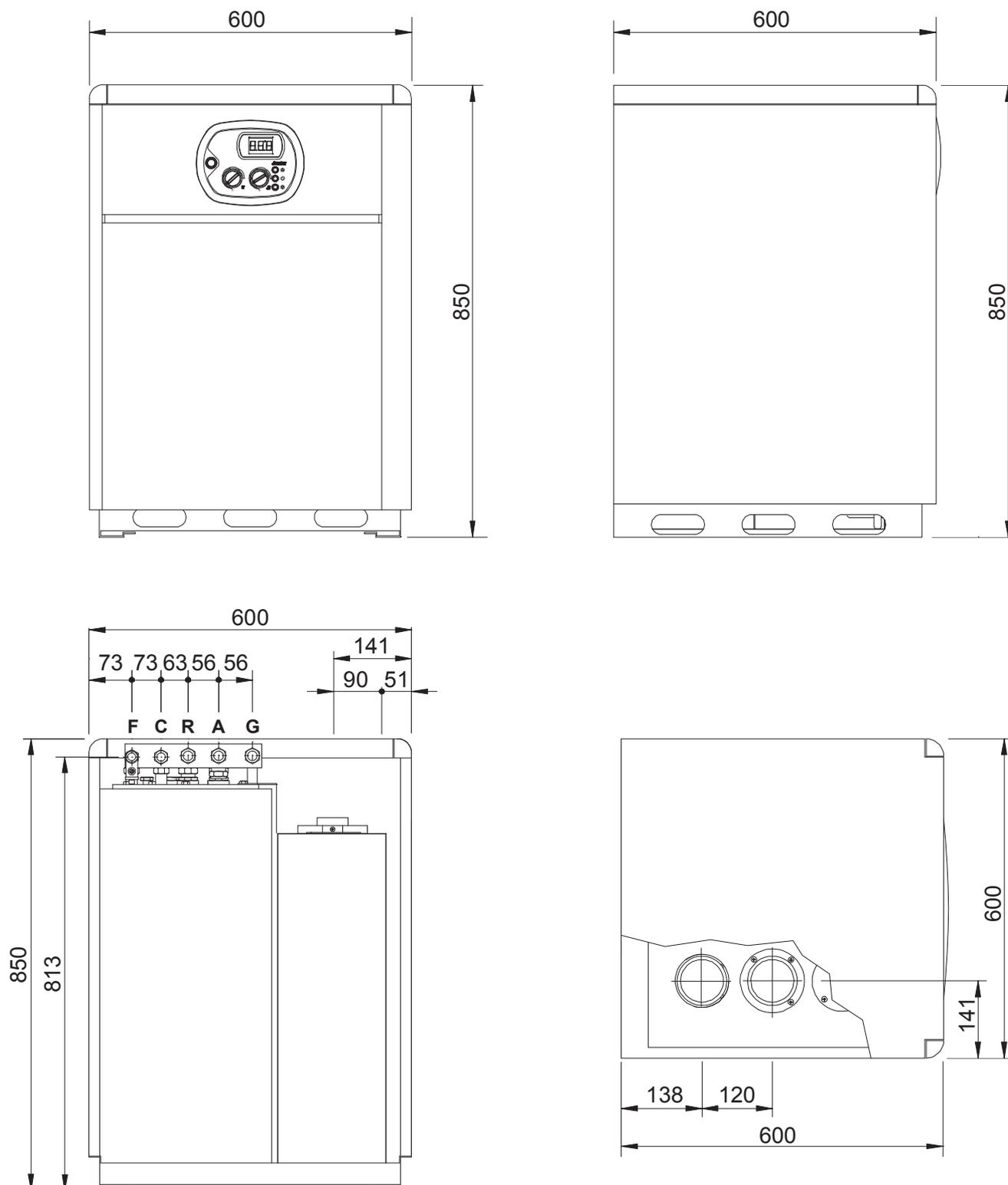
La société DEVILLE THERMIQUE S.A ne pourra être tenue responsable de la non observation des instructions contenues dans le présent manuel ni des conséquences de toute intervention n'y étant pas spécifiquement décrite.

2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

2.1 Données techniques

Modèle		DSV 32/45
Certification CE	n°	0694BL3142
Catégorie pour la France		C12 C32 C42
Type		II2H3+
Puissance thermique nominale	kW	34.5
Puissance thermique nominale minimum	kW	19
Puissance thermique utile	kW	32.36
Puissance thermique utile minimum	kW	17.21
Rendement thermique à 100% Pn	%	93.8
Rendement thermique à 30%	%	91.8
Marquage rendement énergétique (Directive 92/42/CEE)	étoiles	3
Circuit de chauffage		
Température réglable chauffage (min-max)	°C	30-80 / 25-40
Température max. de service	°C	95
Pression max. de service circuit chauffage	bar	3
Pression min. de service circuit chauffage	bar	0.3
Capacité vase d'expansion installation	litres	10
Circuit sanitaire		
Température réglable sanitaire (min-max)	°C	35-60
Pression max. de service circuit sanitaire	bar	6
Pression min. dynamique circuit sanitaire	bar	0.5
Prélèvement continu eau mélangée avec Δt 30°	Litres/h	963
Prélèvement maxi. eau mélangée Δt 30°C dans les 10 premières min.	Litres/10 min	197
Dimensions		
Largeur	mm	600
Hauteur	mm	850
Profondeur	mm	600
Poids	kg	100
Raccordements hydrauliques		
Entrée	Ø	3/4"
Retour	Ø	3/4"
Eau froide	Ø	1/2"
Eau chaude	Ø	1/2"
Raccord du gaz à la chaudière	Ø	3/4"
Raccordement du conduit d'évacuation des fumées		
Système coaxial horizontal – kit A	Ø mm	60/100
Longueur maxi. coaxiale horizontale	m	2
Système coaxial horizontal – kit G	Ø mm	80/125
Longueur maxi. coaxiale horizontale	m	3
Système coaxial vertical – kit C2	Ø mm	80/125
Longueur maxi. coaxiale verticale	m	3
Système coaxial vertical – kit C3	Ø mm	60/100
Longueur maxi. coaxiale verticale	m	2
Alimentation gaz		
Méthane G20 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	20
Débit gaz	m ³ /h	3.66
Méthane G25 - Gaz naturel		
Pression d'alimentation	mbar	25
Débit gaz	m ³ /h	-----
Propane G31		
Pression d'alimentation	mbar	37
Débit gaz	kg/h	2.68
Caractéristiques électriques		
Alimentation électrique	V/Hz	230/50
Puissance électrique absorbée	W	170
Degré de protection électrique	IP	X4D

2.2 Dimensions d'encombrement



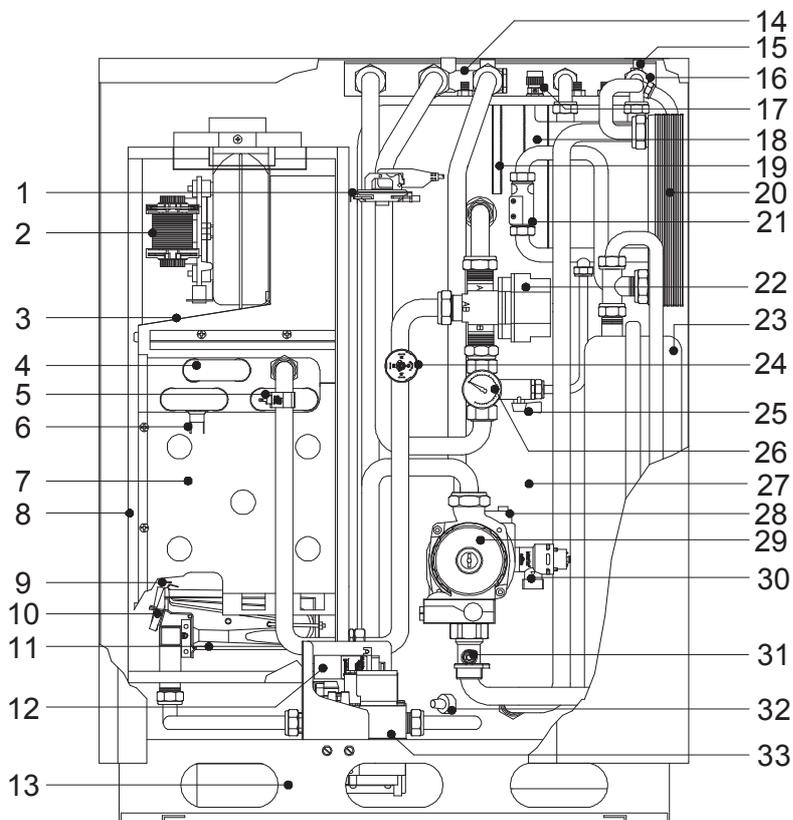
LÉGENDE

R	RETOUR INSTALLATION CHAUFFAGE	Ø3/4"
A	DEPART INSTALLATION CHAUFFAGE	Ø3/4"
G	ENTREE GAZ	Ø3/4"
F	ENTRÉE EAU FROIDE SANITAIRE	Ø1/2"
C	SORTIE EAU CHAUDE SANITAIRE	Ø1/2"

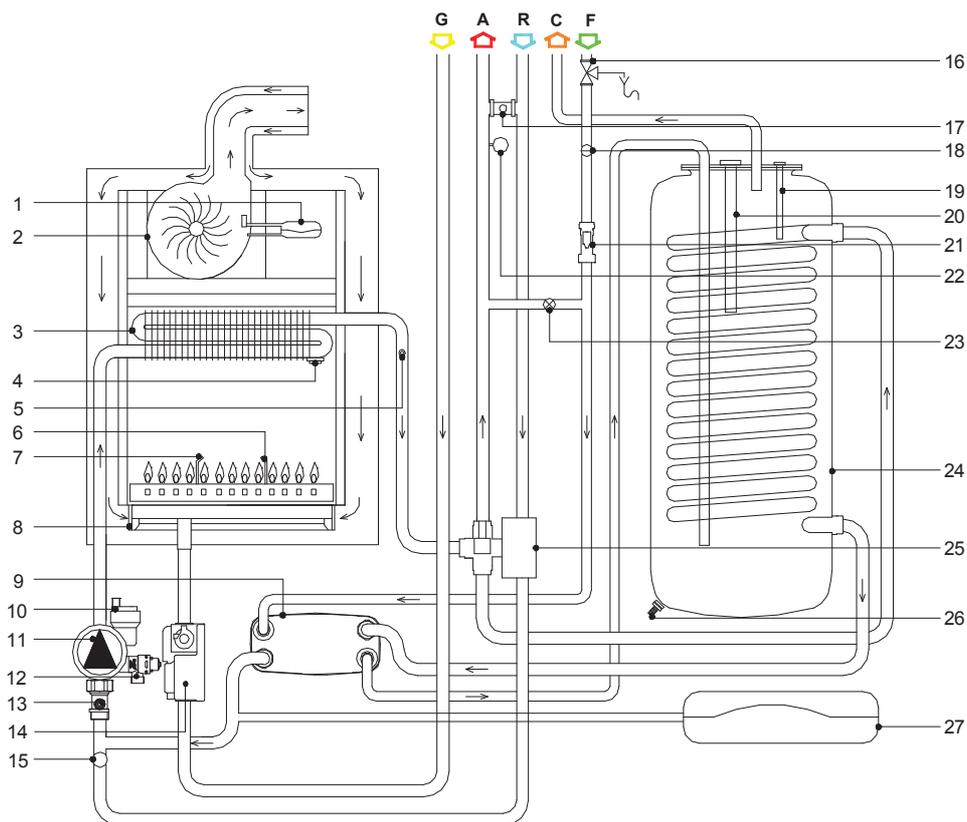
2.3 Vue d'ensemble de la chaudière

LEGENDE

1. PRESSOSTAT AIR
2. EXTRACTEUR
3. HOTTE EVACUATION FUMEES CHAMBRE ETANCHE
4. ECHANGEUR DE CHALEUR
5. SONDE CHAUFFAGE A CLIP
6. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE
7. CHAMBRE DE COMBUSTION
8. DESSUS CHAMBRE ETANCHE
9. ELECTRODE D'ALLUMAGE
10. ELECTRODE DE DETECTION
11. BRULEUR ATMOSPHERIQUE
12. TRANSFORMATEUR D'ALLUMAGE
13. BASE
14. BY-PASS
15. LIMITEUR DEBIT EAU FROIDE
16. SOUPE DE SECURITE SANITAIRE
17. VANNE DE CONTROLE ANODE
18. ANODE AU MAGNESIUM
19. SONDE SANITAIRE
20. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
21. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
22. PRESSOSTAT EAU
23. VASE EXPANSION LT. 10
24. VANNE A 3 VOIES
25. ROBINET DE REMPLISSAGE
26. MANOMETRE
27. ACCUMULATEUR LT.45
28. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
29. CIRCULATEUR
30. SOUPE DE SECURITE 3 BAR POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
31. ROBINET DE VIDANGE
32. ROBINET DE VIDANGE ACCUMULATEUR
33. VANNE GAZ ELECTRONIQUE



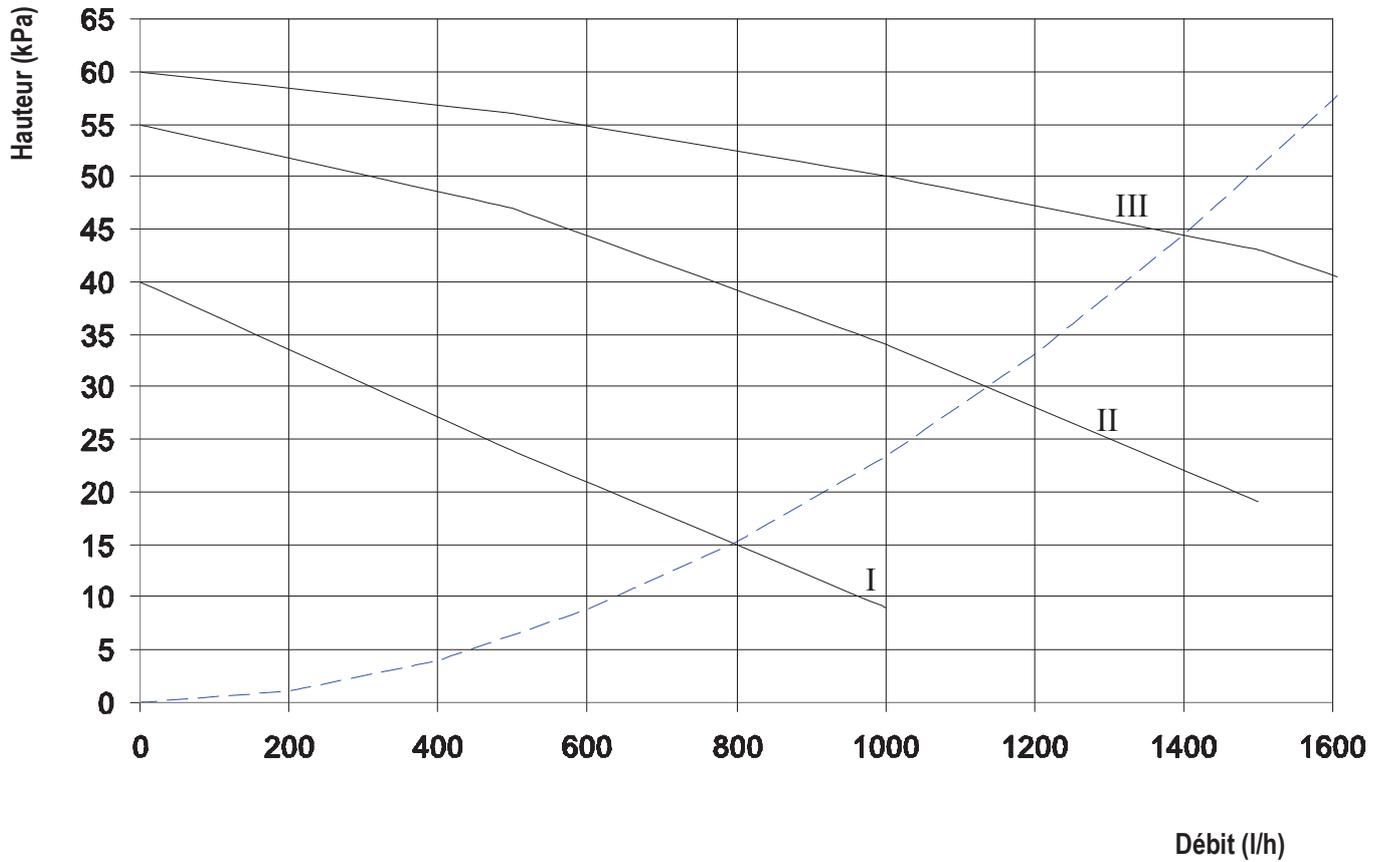
2.4 Schéma hydraulique



LEGENDE

1. PRESSOSTAT AIR
2. EXTRACTEUR
3. ECHANGEUR DE CHALEUR
4. THERMOSTAT DE SURCHAUFFE
5. SONDE CHAUFFAGE A CLIP
6. ELECTRODE DE DETECTION
7. ELECTRODE D'ALLUMAGE
8. BRULEUR ATMOSPHERIQUE
9. ECHANGEUR SANITAIRE A PLAQUES
10. PURGEUR D'AIR AUTOMATIQUE
11. CIRCULATEUR
12. SOUPE DE SECURITE 3 BAR POUR CIRCUIT CHAUFFAGE
13. ROBINET DE VIDANGE
14. VANNE GAZ ELECTRONIQUE
15. PRESSOSTAT EAU
16. SOUPE DE SECURITE SANITAIRE
17. BY-PASS
18. LIMITEUR DEBIT EAU FROIDE
19. SONDE SANITAIRE
20. ANODE AU MAGNESIUM
21. FLUSSOSTAT ELECTRONIQUE
22. MANOMETRE
23. ROBINET DE REMPLISSAGE
24. ACCUMULATEUR LT.45
25. VANNE A 3 VOIES
26. ROBINET DE VIDANGE ACCUMULATEUR
27. VASE EXPANSION LT. 10

2.5 Diagramme du circulateur : débit (l/h) / hauteur manométrique (kPa)



- III ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse max.
- II ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse II.
- I ——— Puissance disponible de pompe fonctionnant à vitesse I.
- — — — Perte pression de chaudière

2.6 Carte électronique DIGITECH® série SM20019

Caractéristiques techniques

Réglages pour les techniciens

- Température standard / réduite
- Protection coup de bélier
- Temporisation Chauffage (0-7,5 min)
- Temporisation Post-Circulation Chauffage
- Temporisation Post-Circulation Sanitaire
- Puissance gaz mini
- Puissance chauffage maxi

Réglages pour l'utilisateur

- Allumage
- Réglage Température Chauffage (30-80°C) – (25-40 °C)
- Réglage Température Sanitaire (35-60°C)
- Fonction ECS seul (été) / chauffage seul (hiver) / ECS + chauffage (été+hiver)

Affichage

- Alarme blocage
- Sécurité manque d'eau
- Température

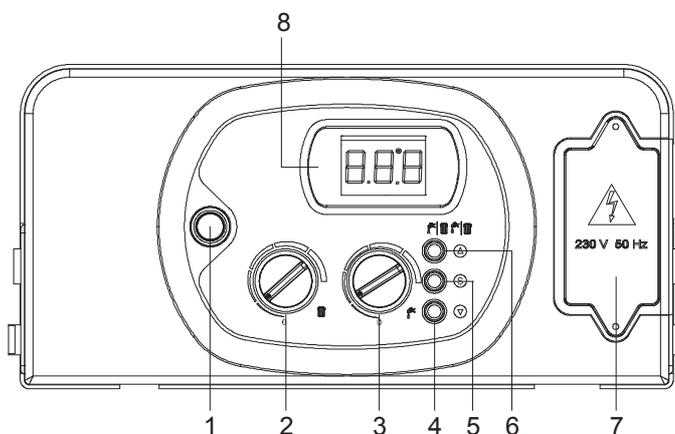
→ Lorsque la chaudière est éteinte au moyen de l'interrupteur situé sur le tableau des commandes, l'écran affiche « OFF » et le système hors gel reste actif sur le sanitaire et le chauffage ; si la chaudière était encore allumée, elle s'éteint et les fonctions de post-ventilation, post-circulation, anti-blocage de la pompe et la vanne à trois voies restent actives.

→ Le contrôle à distance, s'il est branché, reste actif et allumé.

2.7 Panneau des commandes

LÉGENDE COMMANDES

1. INTERRUPTEUR ALLUMAGE.
2. MANETTE DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE CHAUFFAGE.
3. MANETTE DE RÉGLAGE TEMPÉRATURE SANITAIRE.
4. BOUTON AFFICHAGE TEMPÉRATURE EAU SANITAIRE (APPUYER PENDANT 5 SECONDES)
AFFICHAGE TEMPÉRATURE EXTERNE (UNIQUEMENT AVEC SONDE EXTERNE BRANCHÉE – EN OPTION)
5. TOUCHE SERVICE.
6. TOUCHE SÉLECTION MODALITÉ SEULEMENT ÉTÉ, SEULEMENT HIVER OU ÉTÉ-HIVER.
7. BORNIER POUR CÂBLAGES EXTERNES.
8. ÉCRAN AFFICHAGE TEMPÉRATURES ET CODES D'ERREUR, CONDITION DE FONCTIONNEMENT.

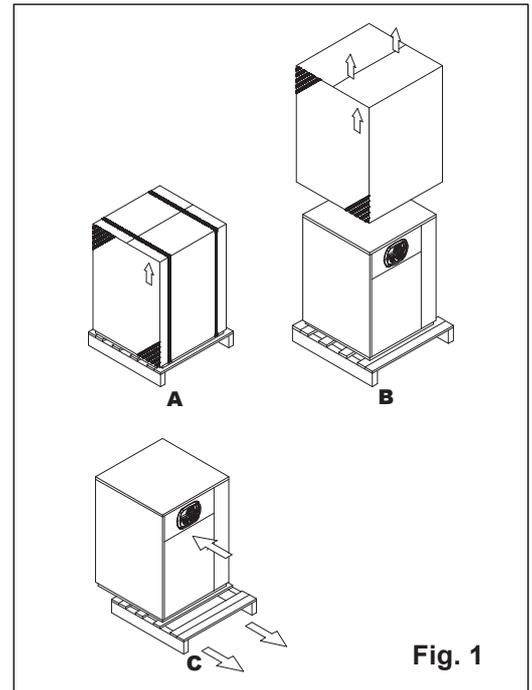


3. INSTALLATION (technicien qualifié)

3.1 Déballage

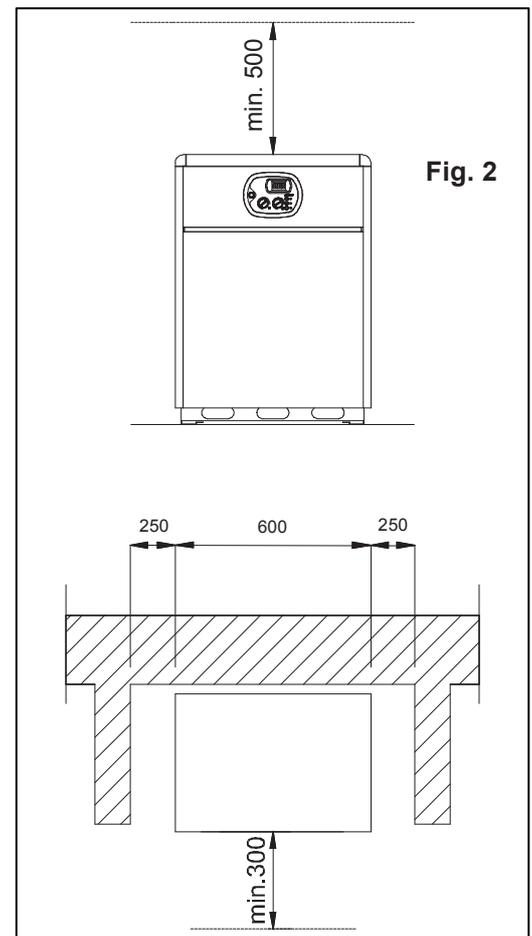
- Il est conseillé de déballer l'appareil peu avant son installation. La société DEVILLE THERMIQUE ne répond pas des dommages causés à l'appareil en cas de stockage incorrect du produit.
- L'emballage est réalisé à partir de matériaux (carton) recyclables individuellement.
- Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, clous, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.

- a. Couper les colliers de transport (fig. 1) ;
- b. Retirer le carton d'emballage en le faisant coulisser vers le haut ;
- c. Pousser la chaudière très délicatement vers un côté et retirer la palette se trouvant en dessous.



3.2 Montage de la chaudière

Pour pouvoir accéder à l'intérieur de la chaudière et effectuer les opérations d'entretien, il convient de respecter les distances minimum indiquées dans la fig. 2.

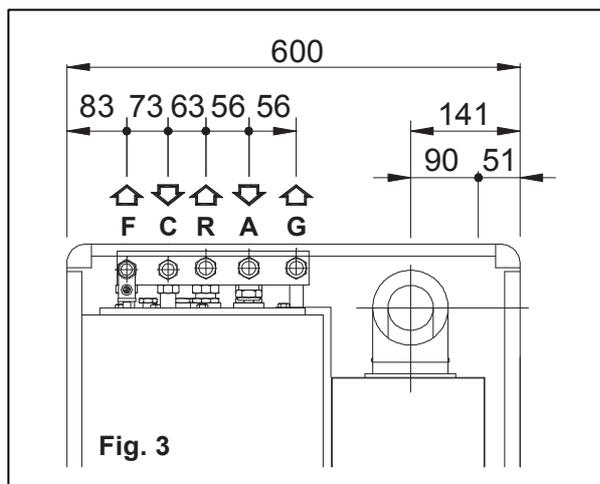


3.3 Raccordements hydrauliques

⚠ Il est recommandé de nettoyer l'installation (à l'aide d'un produit désembouant) pour éliminer les impuretés provenant des tuyaux et des radiateurs (en particulier les résidus huileux ou gras) afin de préserver l'échangeur et le circulateur.

⚠ S'assurer que les tuyaux d'eau sanitaire et de chauffage ne soient pas utilisés comme prise de terre pour l'installation électrique. Ils ne sont absolument pas adaptés à cet usage.

Pour éviter vibrations et bruits dans les installations, ne pas employer de tuyaux de petits diamètres, de coudes à angle réduit et éviter les réductions de diamètre trop importantes



Circuit sanitaire

Afin de prévenir la formation de dépôts calcaires et tout dommage au ballon sanitaire, l'eau d'alimentation sanitaire ne doit pas présenter une dureté supérieure à 25F et un Ph de 7. Dans tous les cas, il est conseillé de contrôler les caractéristiques de l'eau et d'installer tout dispositif nécessaire au traitement de l'eau.

La pression de l'eau froide en entrée doit être comprise entre 0,5 et 6 bars maximum (pour les pressions proches ou supérieures à 3 bars, il est conseillé de prévoir un vase d'expansion sanitaire à l'extérieur de la chaudière).

Raccorder la soupape de sécurité 7 bars à une évacuation (égout).

Il est **indispensable** d'installer un réducteur de pression en amont de la chaudière si la pression d'alimentation est supérieure à 6 bars. Le ballon ECS est équipé d'une anode de protection au magnésium. Cette anode doit être vérifiée et changée si nécessaire au minimum 1 fois par an

Circuit de chauffage

Afin d'éviter la formation d'incrustations ou de dépôts sur l'échangeur primaire, l'eau d'alimentation du circuit chauffage doit être traitée conformément aux normes en vigueur.

Un tel traitement est absolument indispensable en cas d'ajouts fréquents d'eau, de vidange partielle ou totale de l'installation.

Relier la soupape de sécurité du circuit chauffage à une évacuation (égout). La société Deville Thermique n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du clapet de sécurité en cas de surpression de l'installation.

Attention : la chaudière est équipée d'un disconnecteur, l'installateur doit prévoir son raccordement à une évacuation (égout). La société Deville Thermique n'est pas responsable de toute éventuelle inondation due à l'ouverture du disconnecteur.

3.4 Raccordement gaz

Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément aux normes en vigueur.

Avant d'effectuer l'installation de la chaudière, vérifier les points suivants :

- La tuyauterie doit avoir un diamètre adapté à sa longueur et au débit gaz de la chaudière, elle doit également être équipée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle conformément aux normes en vigueur.
- La fourniture de gaz doit être conforme aux normes et dispositions en vigueur.
- **Contrôler l'étanchéité interne et externe de l'installation d'entrée du gaz.**
- Installer un robinet de coupure gaz en amont de la chaudière.
- La tuyauterie d'alimentation gaz doit avoir un diamètre supérieur ou égal à celui de la chaudière.
- Avant l'allumage, vérifier que l'appareil soit bien alimenté par le type de gaz pour laquelle il a été prévu (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- La pression d'alimentation du gaz doit être comprise entre les valeurs reportées sur la plaque signalétique (voir la plaque signalétique du type de gaz située à l'intérieur de la chaudière).
- Avant l'installation de l'appareil, il est nécessaire de s'assurer que le tuyau de gaz ne contienne pas de résidus.
- La transformation gaz, pour passer du gaz naturel au gaz propane (et inversement), doit être effectuée par du personnel qualifié selon les normes en vigueur.

N.B. Le branchement au gaz doit se faire au moyen d'un joint plat dont la taille et le matériau de construction sont adaptés au type de gaz fourni à la chaudière. Il est interdit d'utiliser du chanvre, du ruban en téflon ou autre de même nature.

3.5 Branchements électriques

Avertissements généraux

- **Le branchement doit être réalisé par du personnel professionnellement qualifié conformément à la réglementation en vigueur.**
- La chaudière fonctionne avec du courant alternatif de 230 V et 50 Hz et une puissance absorbée électrique maximum de 170 W. Le branchement au réseau électrique doit être effectué au moyen d'un disjoncteur différentiel adapté. Il faut impérativement respecter la polarité phase/neutre de ce branchement, dans le cas contraire la chaudière se mettra en défaut (voir éventuellement le schéma électrique générale de la chaudière)
- L'appareil doit être raccordé à la terre suivant les normes de sécurité en vigueur (voir normes C15-100), il faut absolument vérifier que cette condition fondamentale de sécurité soit garantie. En cas de doute, faire contrôler l'installation électrique par du personnel professionnellement qualifié, le constructeur ne pourra être tenu responsable de tout dommage éventuel causé par un manque de mise à la terre de l'installation.
- Faire vérifier par du personnel professionnellement qualifié que l'installation électrique est adaptée à la puissance maximum absorbée par l'appareil, selon les indications reportées sur la plaque signalétique, en prêtant une attention particulière au diamètre des câbles qui doit être adapté à la puissance absorbée de l'appareil.
- L'utilisateur ne doit en aucune façon remplacer le câble d'alimentation de l'appareil. En cas de dommage du câble, éteindre l'appareil. Pour son remplacement, s'adresser exclusivement à du personnel professionnellement qualifié.
- En cas de remplacement du câble électrique d'alimentation, utiliser exclusivement des câbles ayant les mêmes caractéristiques (HO5 VV-F 3x1).

L'utilisation de tout composant électrique comporte l'application de quelques règles fondamentales, telles que :

- ne pas toucher l'appareil avec des parties du corps mouillées et/ou humides et/ou à pieds nus.
- ne pas tirer sur les câbles électriques.
- ne pas laisser l'appareil exposé aux agents atmosphériques (pluie, froid, soleil, etc.)
- interdire que l'appareil soit utilisé par des enfants ou des personnes non expertes.

Accès aux branchements du tableau de commande

Pour accéder aux branchements électriques du tableau de commande, procéder comme suit:

- a. Couper l'alimentation électrique depuis l'interrupteur général ;
- b. Retirer le panneau avant, voir paragraphe 6.3 'Accès à la chaudière';
- c. Saisir simultanément les équerres du tableau de commande et en les écartant ① (Fig. 4), déplacer le panneau de la position ② à la position ③ (Fig. 5);
- d. lever le panneau en le tournant vers le haut ④ (Fig. 6);
- e. dévisser les vis et retirer le couvercle⑤, effectuer les branchements (Fig. 7);
- f. après cette opération, remonter le couvercle et remonter les composants en procédant en sens inverse respect aux opérations de démontage.

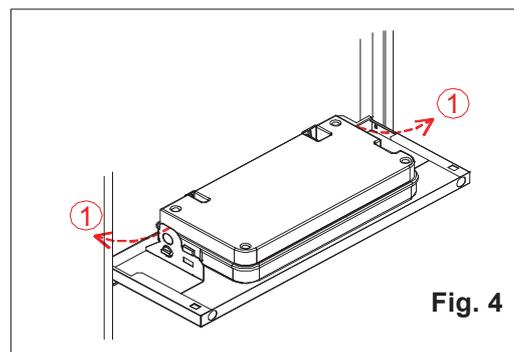


Fig. 4

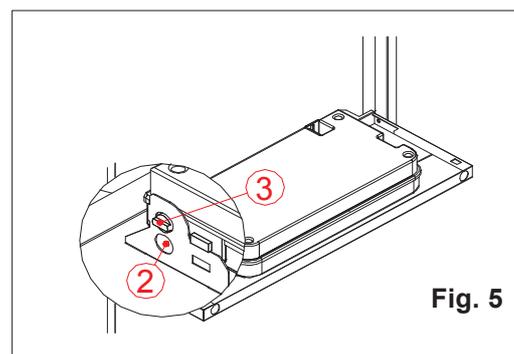


Fig. 5

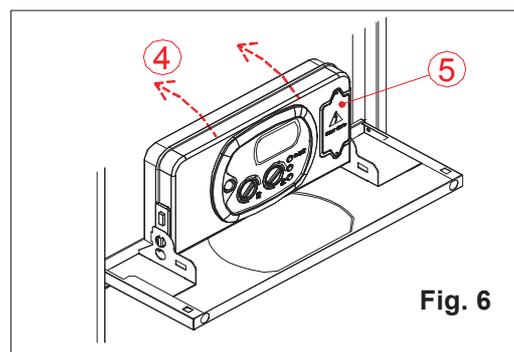


Fig. 6

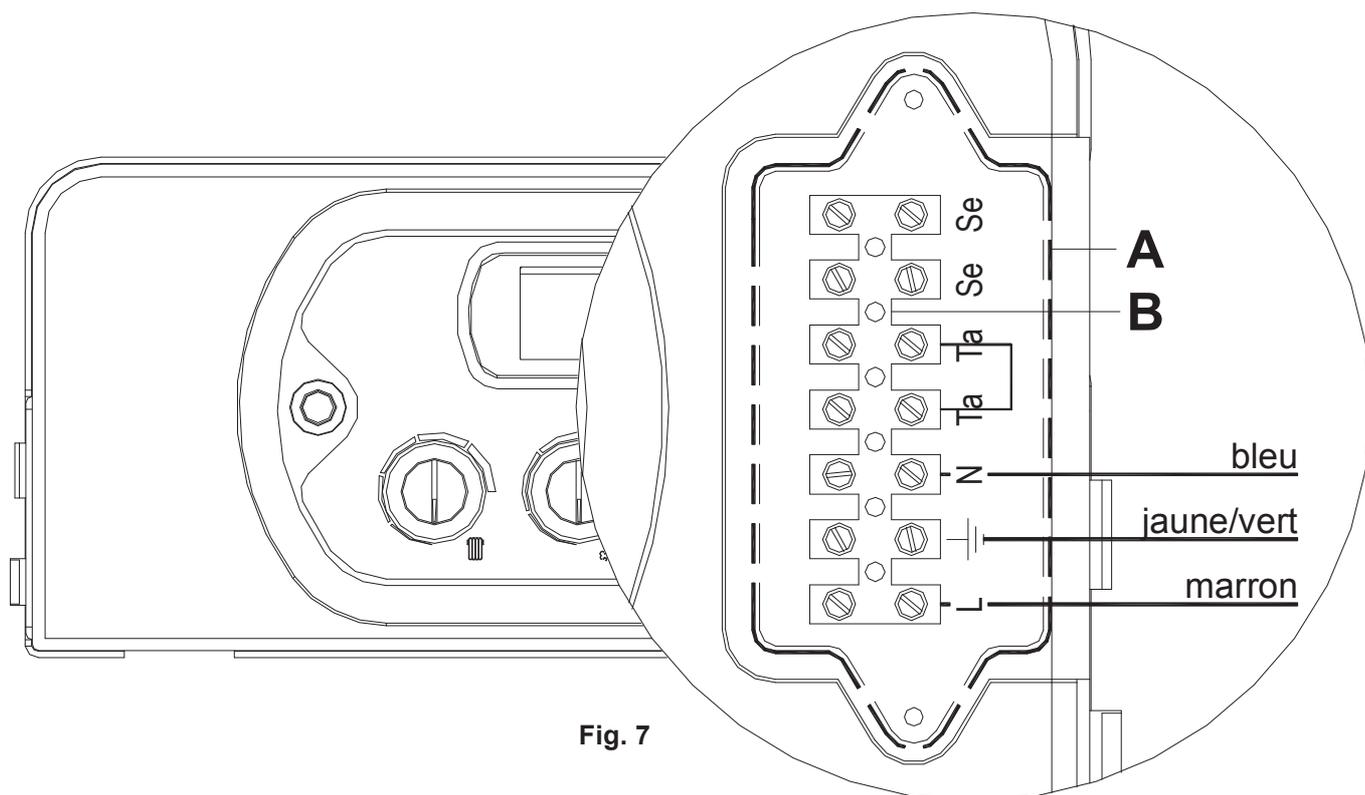
Alimentation électrique

Brancher les câbles au bornier se trouvant à l'intérieur du tableau de commande de la façon suivante :

- a. Couper la tension à l'aide de l'interrupteur général, au compteur électrique.
- b. Retirer le panneau avant de la chaudière.
- c. Dévisser les vis et retirer le couvercle A.
- d. Une fois le couvercle retiré, effectuer les branchements suivants sur le bornier B :
 - Câble de terre : couleur jaune/vert à la borne portant le symbole de la terre "⏏".
 - Câble de neutre : couleur bleu clair à la borne portant la lettre "N".
 - Câble de phase : couleur marron à la borne portant la lettre "L".
 - Les bornes marquées : Ta ⇒ Thermostat d'ambiance (en option)
Se ⇒ Sonde extérieure (en option)

Attention : respecter la polarité (phase-neutre), sinon la chaudière se mettra en défaut à l'allumage.

Après cette opération, remonter le couvercle " A " et le panneau avant.



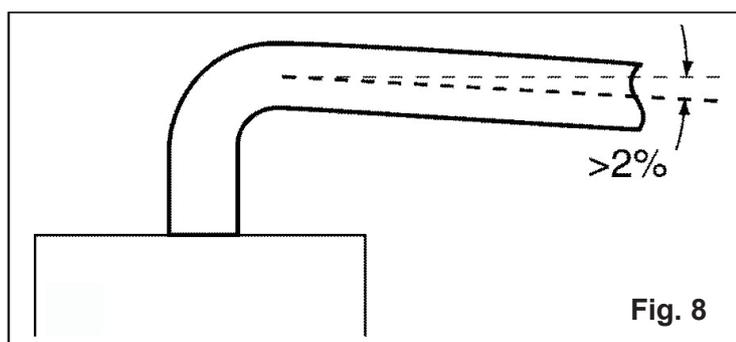
3.6 Raccordements des conduits de fumées

Avertissements généraux sur l'installation des conduits

- Afin de garantir un fonctionnement parfait et une efficacité totale de l'appareil, il est indispensable de raccorder l'évacuation des fumées de la chaudière en utilisant les accessoires d'origine, spécifiques pour chaudières à ventouse.
- En cas d'évacuation horizontale : le conduit coaxial (évacuation-aspiration) doit dépasser du mur extérieur de 18mm minimum permettant de positionner la rosace et d'éviter ainsi les infiltrations d'eau.
- La position du conduit doit respecter une pente minimum descendante vers l'extérieur de 2 cm par mètre de longueur.

N.B. Il n'est pas possible d'utiliser les accessoires traditionnels de raccordement d'évacuation des fumées des chaudières à ventouse traditionnelle pour des chaudières à condensation et vice versa.

Voir configurations et schémas d'évacuation des fumées pages 17-18-19-20.

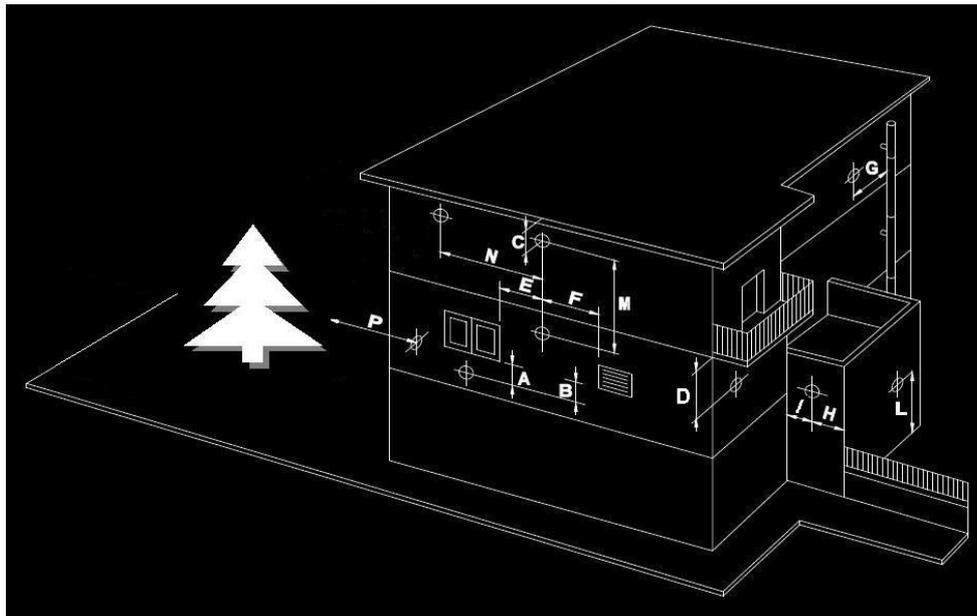


Implantation des terminaux de ventouse

Pour l'implantation des terminaux ventouse, se conformer en tout état de cause aux normes en vigueur (DTU 61.1.P4)

Exemples de distances minimales à respecter pour la mise en place des terminaux de ventouse (en mètres) Se référer au DTU 61.1 P4.

A	Sous un ouvrant	0.40
B	Sous un orifice de ventilation	0.60
C	Sous un rebord de toit ou une gouttière	0.30
D	Sous un balcon	0.30
E	D'un ouvrant adjacent	0.40
F	D'un orifice de ventilation adjacent	0.60
G	De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	0.30
H	D'un angle de bâtiment	0.30
I	D'un mur en angle rentrant	1.00
L	Du sol avec terminal sans protection / avec protection (grille) *	1.80 / 0.30
M	Entre deux terminaux verticaux	1.50
N	Entre deux terminaux horizontaux	1.00
P	D'une haie ou plantation	2.00



REMARQUES

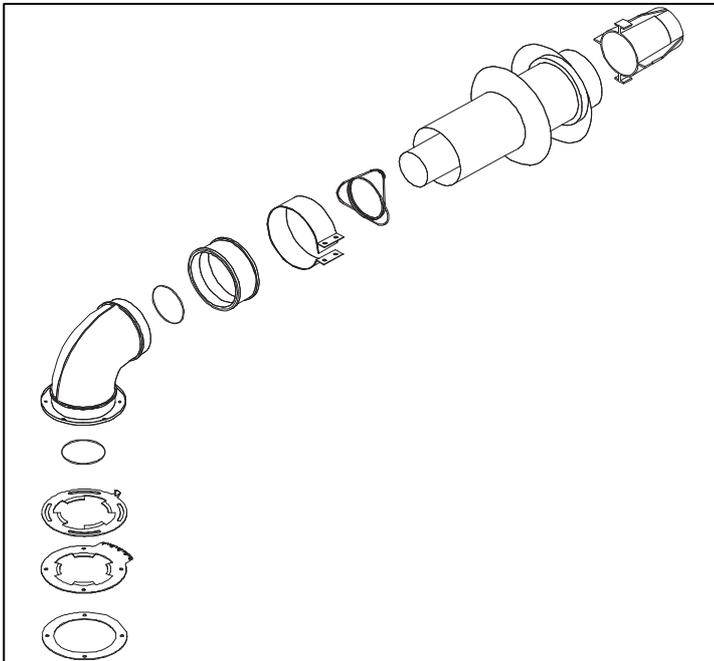
Les terminaux débouchant directement sur une voie de circulation extérieure doivent être munis de déflecteur inamovible conférant aux produits de combustion évacués une direction la plus parallèle au mur possible.

Les terminaux doivent être placés sur les murs extérieurs du bâtiment tout en respectant les distances minimales reportées dans le tableau ci-dessus. Il est indispensable de garantir que les gaz de combustion sortant de la ventouse ne soient pas refoulés dans le bâtiment ou dans un autre bâtiment adjacent par des ventilateurs, fenêtres, portes, infiltrations naturelles d'air ou climatiseurs. Si un de ces cas devait se vérifier, éteindre immédiatement la chaudière et appeler l'installateur.

Conduit des fumées - kit A

Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø60/100.

Il permet l'évacuation des fumées et la prise d'air depuis le mur extérieur.



Il est adapté uniquement pour les **chaudières à ventouse**. Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe pour l'aspiration de l'air, un conduit interne pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'ÉVACUATION : 2 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence, on désigne la longueur totale des tuyaux depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

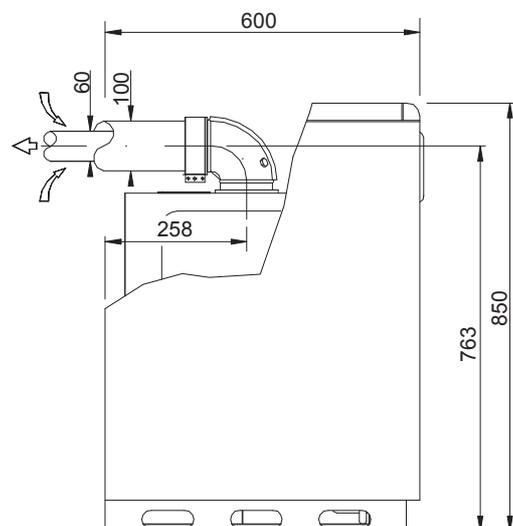
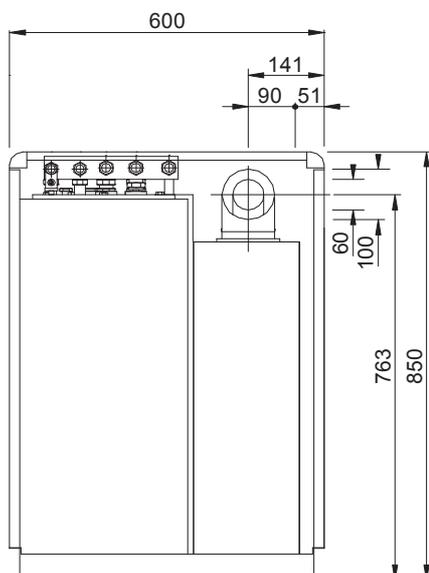
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit:

Coude Ø60/100 à 90° = 1.6 m

Coude Ø60/100 à 45° = 0.9 m

N.B.: POUR L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTÈMES D'ÉVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

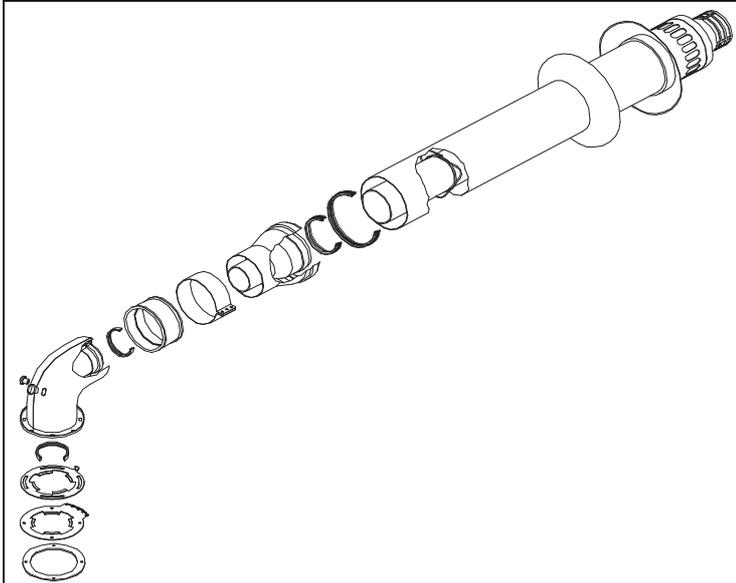
POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES D'AIR REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSÉRÉES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Conduit des fumées – kit G

Système d'évacuation des fumées coaxial horizontal Ø 80/125.

Il permet l'évacuation des fumées et la prise d'air du mur extérieur.



Il est adapté uniquement pour **les chaudières à ventouse**. Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur Ø125 pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur Ø80 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'ÉVACUATION : 3 m

La longueur *maximum d'évacuation* (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tubes linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

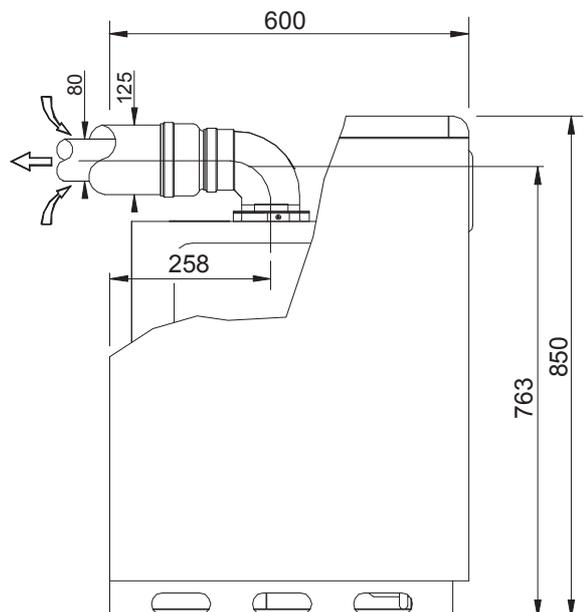
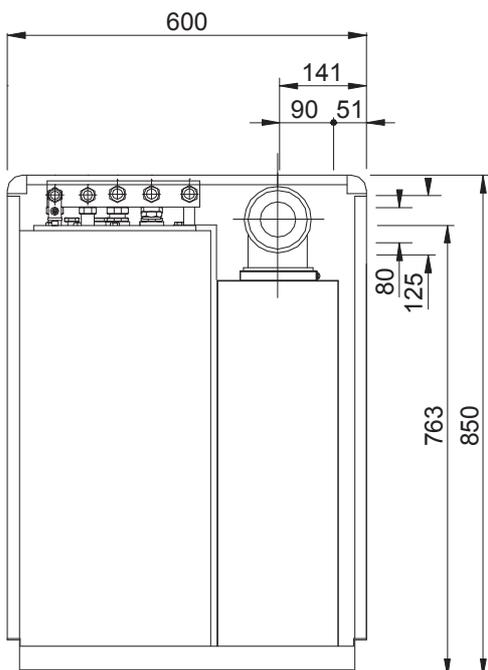
Par *développement linéaire de référence*, on désigne la longueur totale des tubes depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø 80/125 à 90° = 1.0 m

coude Ø 80/125 à 45° = 0,5 m

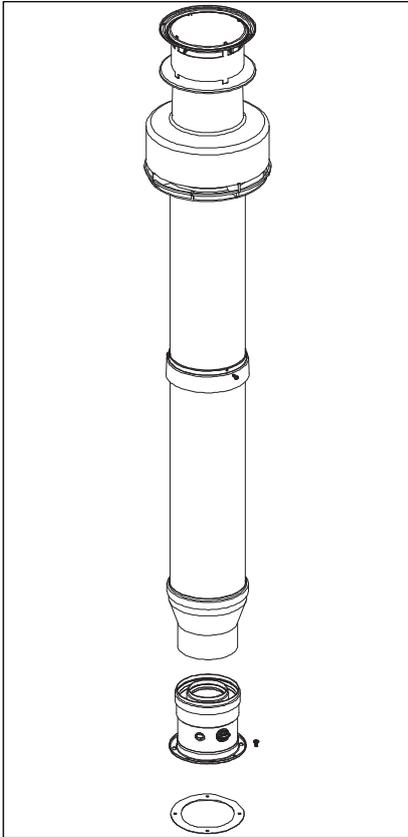
N.B.: POUR L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION DE L'AIR, N'UTILISER QUE DES SYSTÈMES HOMOLOGUÉS DEVILLE THERMIQUE. POUR LE RÉGLAGE, N'ADOPTER QUE LES DIAPHRAGMES RÉGLABLES HOMOLOGUÉS DEVILLE THERMIQUE (Les fiches techniques de réglage se trouvent dans les kits fumées).



Conduit des fumées - kit C2

Système d'aspiration/évacuation coaxial vertical Ø80/125.

Il permet l'évacuation des fumées et la prise d'air directement du toit.



Il est adapté uniquement pour les **chaudières à ventouse**.

Il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion du toit, au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit externe pour l'aspiration de l'air, un conduit interne pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'ÉVACUATION : 3 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tuyaux linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence, on désigne la longueur totale des tuyaux depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

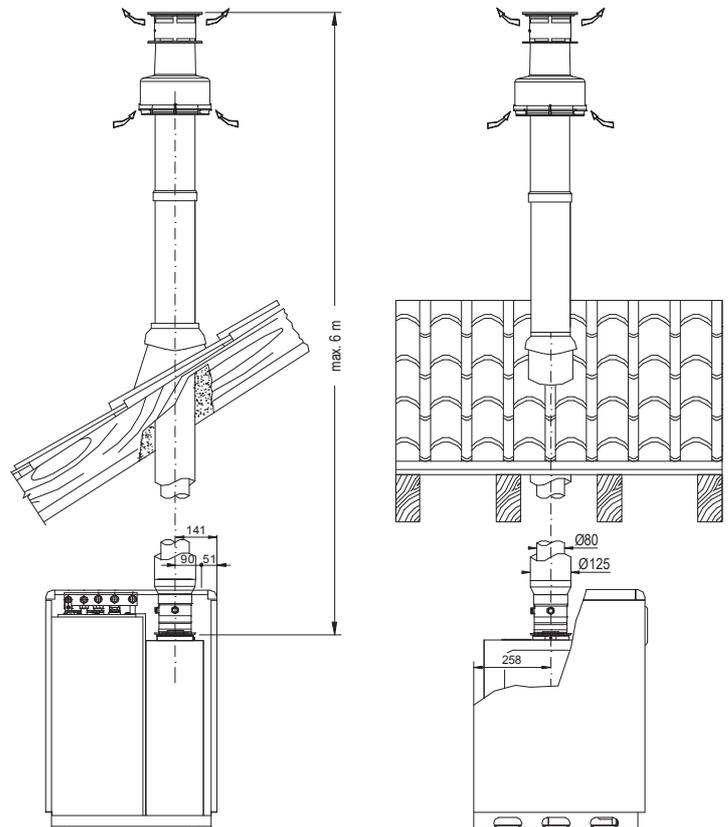
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit:

Coude Ø80/125 à 90° = 1 m

Coude Ø80/125 à 45° = 0.5 m

N.B.: POUR L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTÈMES D'ÉVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

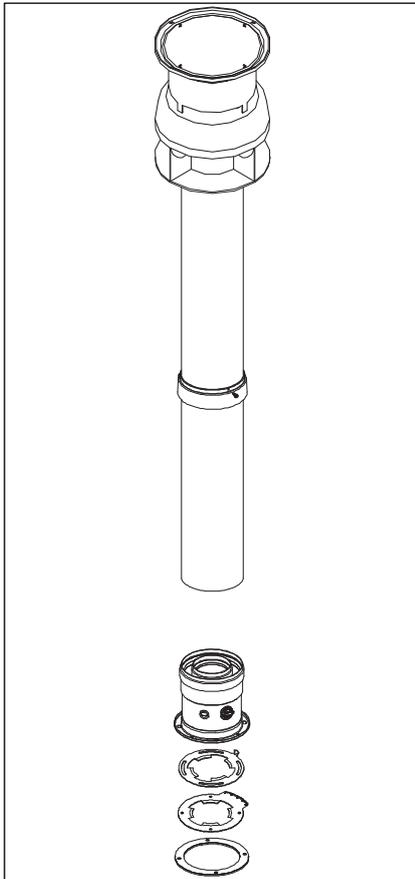
POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES D'AIR REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSÉRÉES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Conduit des fumées - kit C3

Système d'évacuation des fumées de type coaxial vertical Ø 60/100.

Permet d'évacuer les fumées et crée une prise d'air directe du toit.



Il est adapté uniquement chaudières à ventouse de ce type. il permet d'évacuer les gaz de combustion et d'aspirer l'air pour la combustion au moyen de deux conduits coaxiaux, un conduit extérieur Ø100 pour l'aspiration de l'air et un conduit intérieur Ø60 pour l'évacuation des fumées.

LONGUEUR MAXIMUM D'EVACUATION : 2 m

La longueur maximum d'évacuation (ou développement linéaire de référence) s'obtient en ajoutant la mesure des tubes linéaires et l'équivalent de chaque coude supplémentaire.

Par développement linéaire de référence on désigne la longueur totale des tubes depuis le raccordement de l'appareil sur la chambre étanche à l'exclusion du premier coude.

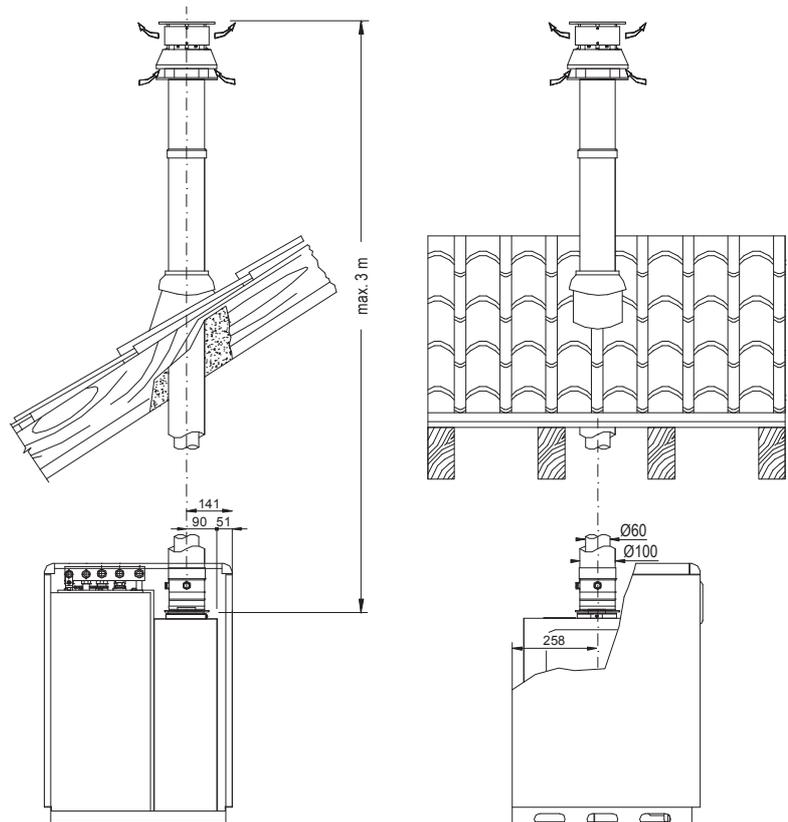
Pour chaque coude supplémentaire, il faut ajouter comme suit :

coude Ø60/100 à 90° = 1,5 m

coude Ø60/100 à 45° = 0,8 m

N.B.: POUR L'EVACUATION DES FUMÉES ET L'ASPIRATION D'AIR, MONTER UNIQUEMENT DES SYSTEMES D'EVACUATION HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE.

POUR LE REGLAGE ADOPTER UNIQUEMENT LES DIAPHRAGMES REGLABLES HOMOLOGUES DEVILLE THERMIQUE (LES FICHES TECHNIQUES DE REGLAGE SONT INSEREES DANS LES KITS INDIVIDUELS DES FUMÉES).



Montage des diaphragmes d'air réglables

- **Système coaxial (coaxial horizontal ou coaxial vertical)**

Les diaphragmes d'air réglables pour le système coaxial **doivent être montés sur la flasque d'inspection des fumées.**

Pour le montage, procéder comme suit :

- nettoyer la surface de la flasque d'inspection des fumées
- placer le joint en néoprène en prenant soin de faire coïncider les trous pré-découpés du joint avec ceux de la flasque d'inspection des fumées
- placer les diaphragmes réglables dans l'ordre suivant : d'abord le diaphragme inférieur avec l'échelle graduée, puis le diaphragme supérieur avec l'indice de référence
- ajouter le coude ou le raccord coaxial selon le système coaxial d'évacuation adopté
- fixer le tout au moyen des vis auto-taraudeuses fournies avec le kit fumées
- terminer l'installation du système d'évacuation des fumées

N.B. : Ne serrer à fond les vis qu'après avoir réglé les diaphragmes (voir pages 22).

